

## OPERATION DE COMPENSATION DE ZONE HUMIDE - COMMUNE DE BOLLENE (84) - 2017



### CONTEXTE

Dans le cadre de la création d'une STEP sur l'aire de repos de la commune de MORNAS (A7), il a été noté un impact direct la zone humide de la Condamine. Ce phénomène entraînant ainsi la nécessité de compensation. Cette compensation a été demandée par Arrêté préfectoral à ASF. L'exigence compensatoire a été conservée conformément aux prescriptions du SDAGE Rhône-Méditerranée et de la DDT84 à savoir :

Le présent marché de travaux consiste en la création d'une zone humide. La nature des travaux à réaliser concerne donc principalement le terrassement de cette zone humide ainsi que la végétalisation avec des espèces locales.

La zone humide concernée par le présent marché est située au Nord Nord-Est de la commune de Mondragon et au Sud-Ouest de la commune de Bollène (département du Vaucluse), en rive gauche du Lez.

### Prestations réalisées par GECO

- Fourniture et plantation d'arbustes à racines nues
- Ensemencements
- Entretien et arrosage des végétaux
- Garanties et suivi des aménagements végétaux sur 2 années
- Gestion des invasives



Réalisation	Maitre d'ouvrage	Maitre d'œuvre	Partenaires
2017	VINCI Autoroutes (84)	SAFEGE-NATURALIA	VINCI Construction Terrassement